

Futur II / Futur antérieur

Die Form:

avoir / être in der Futur-Form + participe passé

aur / ser + -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont + participe passé

j'aurai mangé
tu auras mangé
il / elle aura mangé
nous aurons mangé
vous aurez mangé
ils / elles auront mangé

je serai allé(e)
tu seras allé(e)
il / elle sera allé(e)
nous serons allé(e)s
vous serez allé(e)s
ils / elles seront allé(e)s

Das *futur II / futur antérieur* beschreibt Aktionen, die in der Zukunft schon vorbei oder abgeschlossen sind.

WWW.LONGUA.ORG